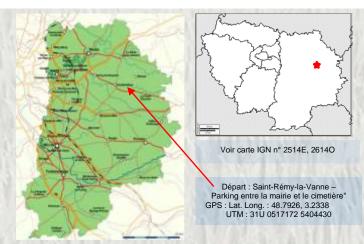
Des pommes et du cidre

Les vergers ont remplacé la culture de la vigne, décimée par le phylloxéra au XIXème siècle. En majorité plantés en pommiers, ils se multiplièrent sur les coteaux des vallées de la Seine-et-Marne. Ces vergers traditionnels ont comme particularité les pommiers à haute tiges, produisant surtout des pommes à cidre. La distillation des fruits, pommes et prunes s'est faite de façon ambulante jusqu'en 1986. Suivant la qualité, 10 litres de bon cidre briard ou 13 kilos de prunes sont nécessaires pour faire un litre d'eau de vie à 50°. Actuellement c'est la pomme Faro à la peau rouge et au goût légèrement acidulé mais sucré qui est la plus répandue en Brie. Les plus rares, comme La Belle Joséphine ou la Nouvelle France, sont cueillies à la main pour être dégustées en pomme à couteau.



Village de ST Rémy la Vanne_ photo NC®

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Accès : Saint-Rémy-la-Vanne à 13 km à l'est de Coulommiers par les A4 et N34

Informations pratiques: Transport en commun: Bus Transdev, ligne 10 (Meilleray - Coulommiers), 29A (Verdelot / La Ferté-Gaucher), 29M (Bellot / La Ferté-Gaucher) - Pas de commerce alimentaire —

Dénivelés: Total: 239 m, mini: 79 m, maxi: 146 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage. Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site : www.randonnee-77.com







Mise à jour - Décembre 2021 -

RANDONNER

EN SEINE ET MARNE





Saint-Rémy-la-Vanne



Moulin du Pont : Le Grand-Morin_ photo NC ®

Des moulins, des puits et des gués racontent les histoires d'eaux du Grand-Morin. Un parcours à suivre en remarquant aussi les cadrans solaires et la maison à colombages des Limons-Couronnés.







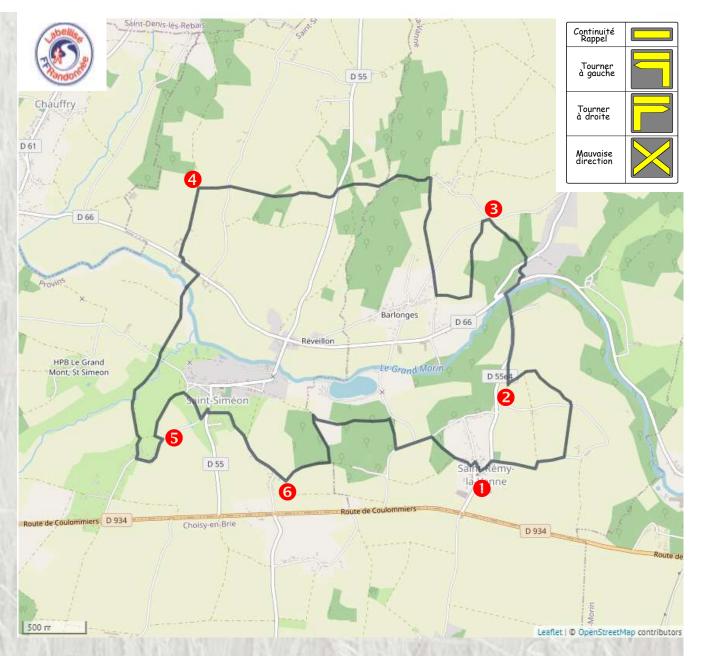


ine M

Moyen

Saint-Rémy-la-Vanne

- Quitter le parking coté cimetière et suivre à droite la route vers le Charmoy. Tourner dans le 2eme chemin à gauche, juste avant le hameau. Le chemin descend, coupe une route, s'incurve à gauche. Laisser les 2 chemins à droite et celui à gauche.
- Emprunter le chemin suivant à droite. Descendre par la D55E4 dans la même direction, franchir la voie ferrée, le Grand Morin. Virer à droite dans la D66 puis grimper par la route à gauche. Au débouché sur une autre route continuer la grimpée par le chemin en face, en sous-bois. Laisser les 2 chemins de droite, atteindre la bifurcation de routes.
- Tourner 2 fois à gauche pour descendre vers la vallée puis 2 fois à droite pour en remonter. Le chemin coupe une route et mène aux Limons Couronnés. Il devient rue qui vire à gauche pour se prolonger par le chemin franchissant la vallée du Réveillon. Dans la montée, laisser le chemin à gauche, couper la route puis, tout droit, couper une autre route.
- 4 Suivre à gauche le chemin descendant à la Vacherie. Dans le hameau, face à la voie du moulin de la Vacherie, virer à gauche dans la D66 puis à droite. Franchir le pont sur le Grand Morin, la voie ferrée. Couper la route et, en face, passer au Moulin, longer le ru de Piétrée puis le traverser. Monter tout droit à Mondollot. Le chemin devient rue. La suivre pour contourner le hameau par la gauche.
- Dans la descente, prendre le chemin à gauche puis celui à droite. Il franchit le ru de Presle. Tourner à droite dans la rue, à gauche dans la suivante puis de nouveau à droite et à gauche en direction du château d'eau. Le dépasser et, aux Grandes Bordes, suivre la rue à gauche, prolongée par le chemin.
- Wirer 2 fois à gauche en lisière de bois et, dans la montée, à droite. Traverser le bois puis descendre par le chemin de droite. Emprunter la route à gauche puis le chemin à droite. Il débouche dans St-Rémy-la-Vanne par la rue du Bois Heureux. Prendre à droite puis à gauche et retrouver le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".